



LE DROIT AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL



VOTRE PARTENAIRE DE L'ACTION PUBLIQUE, SANITAIRE ET MEDICO-SOCIALE



Caroline Lantero

Avocate associée

Maître de Conférences en droit public
à l'Université Clermont Auvergne
clantero@seban-auvergne.fr



Charlyne Bardy-Paluault

Avocate à la cour

cbardy@seban-auvergne.fr

Une équipe au plus proche de vous

Inscrite au barreau de Clermont-Ferrand depuis 2010, **Caroline Lantero** est titulaire d'un doctorat en droit public de l'Université d'Auvergne, d'un LL.D. de l'Université de Montréal et est Maître de Conférences à l'École de droit de l'UCA où elle enseigne notamment le contentieux administratif, le droit de la fonction publique, les libertés fondamentales et le droit de la santé.

Responsable pédagogique du D.U. Droit de la responsabilité médicale de l'UCA, elle y enseigne la responsabilité ordinaire et la réparation du préjudice corporel. Elle publie régulièrement des articles en droit public, contentieux administratif et droit de la santé dans des revues juridiques spécialisées.

Elle intervient au sein de l'École des avocats Centre-Sud (EFACS), de l'École des avocats Réunion Mayotte, et de l'École des avocats du Grand Ouest (EDAGO).

Charlyne Bardy-Paluault est titulaire d'un Master 2 en droit public, diplômée d'un D.U. en droit de la responsabilité médicale, et chargée d'enseignements à l'École de Droit de l'UCA. Elle a rejoint Caroline Lantero en qualité d'avocate en 2017.

Avant d'exercer, elle a développé une expertise reconnue en contentieux administratif et en droit des collectivités territoriales à l'occasion de stages au tribunal administratif de Clermont-Ferrand, et dans les services juridiques des collectivités, notamment du département.

Seban Auvergne est né de l'association entre Caroline Lantero, avocate inscrite au Barreau de Clermont-Ferrand, et de Seban & Associés.

Particulièrement active sur le territoire national dans le domaine du **droit de la santé** et sur la région Auvergne dans les autres domaines du **droit public**, Caroline Lantero, qui a par ailleurs développé avec Charlyne Bardy-Paluault une expertise exigeante en **contentieux administratif**, a souhaité ancrer son activité au service des acteurs publics et s'est naturellement tournée vers le premier cabinet d'avocats dédié à l'action publique et à l'économie sociale et solidaire.

Ensemble et avec le renfort de Charlyne Bardy-Paluault, Seban Auvergne poursuit un accompagnement de proximité des collectivités et établissements publics, notamment du secteur sanitaire et médico-social.

La création de **Seban Auvergne** permet de proposer aux acteurs publics de la région les compétences de l'équipe de Caroline Lantero et le renfort des compétences des équipes de Seban & Associés afin de proposer un accompagnement complet sur l'ensemble des problématiques juridiques – y compris de droit privé et pénal – auxquelles sont confrontés les acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire.

LES COMPETENCES DE SEBAN AUVERGNE

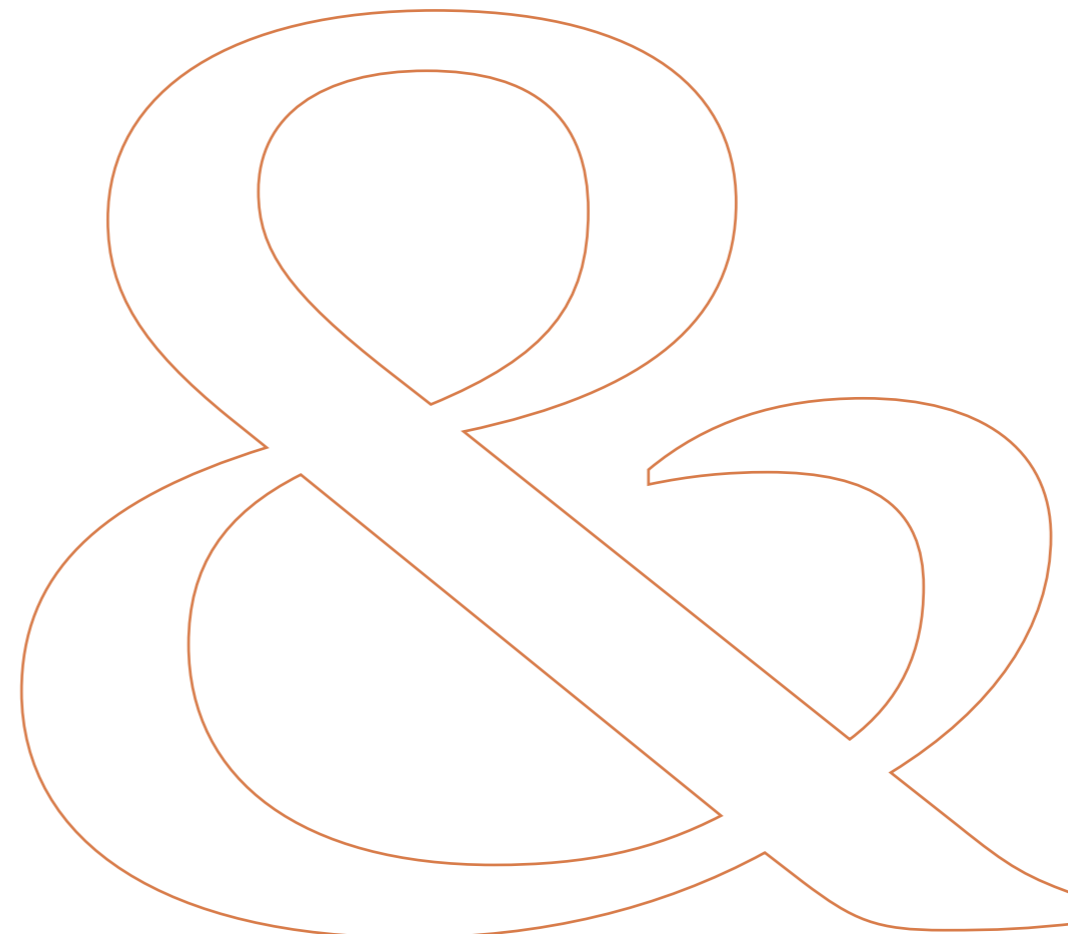
Ayant créé un lien étroit avec de nombreux établissements publics de santé et d'établissements médico-sociaux, ainsi que de nombreuses collectivités territoriales – de la plus petite commune rurale à la Métropole – les avocates de Seban Auvergne entendent poursuivre avec eux **un accompagnement de proximité réactif et durable**.

Seban Auvergne assure les **missions classiques** de représentation devant les juridictions administratives, judiciaires et ordinaires, de conseil juridique, de rédaction et de validation d'actes, d'assistance dans la gestion quotidienne des ressources humaines, d'accompagnement dans toute procédure de négociation et de médiation, d'accompagnement et de représentation dans toute procédure d'expertise judiciaire.

Il propose également des **missions plus spécifiques** d'audit et de rédaction des procédures et protocoles internes d'établissements, de formations et de veilles juridiques ciblées, d'assistance permanente et urgente.

Nos principaux domaines d'intervention

- Droit de la santé
 - Droit des patients
 - Déontologie médicale et paramédicale
 - Responsabilité hospitalière
 - Réparation du dommage corporel
 - Gouvernance des établissements
- Droit de la fonction publique, notamment hospitalière
- Droit de la responsabilité administrative
- Droit du contentieux administratif
- Droit de la domanialité publique
- Droit des propriétés des personnes publiques
- Droit des collectivités territoriales





Clermont-Ferrand

Seban Auvergne

24, rue Blatin
63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 75 75 52

Paris

Seban & Associés

282, boulevard Saint-Germain
75007 Paris
Tél : 01 45 49 48 49

Lyon

Seban & Associés

40, rue du Président Edouard Herriot
69002 Lyon
Tél : 04 78 80 70 28

Grenoble

Seban & Associés

1, place Firmin Gautier
38000 Grenoble
Tél : 04 76 61 90 54

Toulouse

Seban Occitanie

116, route d'Espagne, Bât. Hélios 3
31100 Toulouse
Tél : 05 34 51 05 20

Nantes

Seban Atlantique

2, place de la Bourse
44000 Nantes
Tél : 02 51 89 74 20

La Roche-sur-Yon

Seban Atlantique

4, rue Manuel
85000 La Roche-sur-Yon
Tél : 02 51 89 74 20

Besançon

Seban & Associés

26, rue Proudhon
25000 Besançon
Tél : 01 84 82 00 12

Bordeaux

Seban Nouvelle-Aquitaine

18, rue Elisée Reclus
33000 Bordeaux
Tél : 09 72 32 61 99